Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol —► (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole —► signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

1911

13

La Prospérité du Canada

La Prospérité du Canada

SOUS LE

Gouvernement Laurier

L'Excellence de La Position Financière

L'Accroissement constant du Revenu

Le Régime des Surplus

La Marche ascendante du Commerce

Les Taxes Douanières

Le Transcontinental et le Trésor

La Prospérité du Canada.

SON EXCELLENTE POSITION FINANCIERE

Il parait presqu'inutile d'avoir à insister sur la prospérité financière du Canada.

Cette prospérité tout le monde la proclame.

Tout le monde la sent.

Lorsque l'hon. W. Laurier en 1896, simple chef de l'opposition, faisait appel au peuple, sollicitant son appui pour les réformes qu'il voulait opérer, et promettant aux électeurs, s'ils lui confiaient la charge d'administrer le pays, de rétablir l'ordre dans les affaires, *de supprimer les déficits* et de donner au pays la prospérité auquel il a droit, il avait coutume de dire:

"La prospérité que je vous donnerai, je n'aurai pas besoin de chiffres et de tableaux pour la démontrer, chacun la sentira en mettant la main à sa poche."

Cette période s'est réalisée.

Il n'y a plus besoin maintenant d'aligner des tableaux pour montrer au peuple qu'il gagne plus d'argent qu'en 1896, qu'il en a davantage dans sa poche; que ses hypothèques, *contractées sous le régime conservateur* sont payées; qu'il vend mieux ses produits; qu'il vit mieux, voyage mieux et peut mieux élever ses enfants!

Naturellement cela ne le dispense pas de chercher à faire mieux encore.

L'homme n'est jamais trop bien.

Mais enfin cela permet de montrer ce qu'on peut espérer, en faisant voir ce qu'on a déjà obtenu.

Nous ne voulons donc pas dans cette brochure reproduire les tableaux de progrès que nous avons déjà donnés en 1900, 1904 et en 1908.

Il nous suffit de dire que cette MARCHE EN AVANT n'a pas

subi une minute d'arrêt depuis que le gouvernement Laurier est au pouvoir.

Mais cette fois nous pouvons inscrire dans les fastes du parti libéral :

L'AVEU DES CONSERVATEURS

qui ont tous admis, depuis le chef jusqu'au plus humble lieutenant, que le Canada jouit actuellement d'

UNE PROSPERITE SANS EGALE

dont la continuation seule suffirait au bonheur d'une nation.

Cependant, Sir W. Laurier veut encore FAIRE MIEUX.

Sa devise ambitieuse et patriotique est :

LE CANADA TOUJOURS EN AVANT.

Parmi les éloges décernés au gouvernement par les orateurs conservateurs qui ont combattu la réciprocité, de crainte qu'elle ne nuise "*à l'admirable prospérité actuelle du Canada*", il n'est pas de déclaration moins équivoque ni plus explicite que celle faite par M. T. W. Crothers, député de Elgin-Ouest, un des lieutenants les plus en vue de l'opposition, le critique le plus pressant, le discuteur le plus méticuleux, l'homme que l'opposition a choisi pour scruter les détails des transactions reprochées à l'hon. Oliver au Nord-Ouest, en un mot : *un des chiens de garde de l'Opposition de Sa Majesté.*

Or voici le tableau qu'il présentait à la Chambre sous l'oeil souriant de M. Borden, et à la barbe de l'hon. M. Foster le 10 avril 1911 :

1. Tout le monde reconnait que nous jouissons d'une prospérité incomparable avec la certitude presque absolue de voir cet état de chose se perpétuer:

a) Des récoltes abondantes et des cours relevés qui récompensent l'ouvrier de la terre dont les recettes augmentent de beaucoup plus rapidement que les dépenses.

b) Les industries sont inondées de commandes et réalisent de jolis bénéfices.

c) Les ouvriers trouvent partout de l'ouvrage et de bons salaires.

d) Le commerce se développe constamment et les paiements se font régulièrement.

e) Nous perfectionnons sans cesse nos moyens de transport pour répondre aux besoins du pays.

f) Le commerce interprovincial est actif et resserre les liens de l'unité nationale.

g) Le commerce avec la mère-patrie fait de grands progrès, et augmente la solidité de l'empire.

h) Nous nous gouvernons nous-mêmes et nous jouissons de tous les droits et privilèges des institutions britanniques, sans avoir à supporter les charges d'une monarchie.

Rien à ajouter à cette énumération conservatrice.

ELECTEURS, N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST SIR W. LAURIER ET SES MINISTRES QUI ONT FAIT TOUT CELA.

VIVE LAURIER ET LA PROSPERITE.

Pour compléter cet éloge de nos adversaires, nous signalerons trois points du dernier discours du budget qui témoignent de la solidité de notre état financier:

ETAT DE NOS FINANCES

"A L'HEURE PRESENTE NOUS N'AVONS AUCUN EMPRUNT TEMPORAIRE EN SOUFFRANCE."

Hon. W. Fielding, Discours du budget, 4 avril, 1911.

AMORTISSEMENT

"Tous nos emprunts récents portent un fonds d'amortissement."

"Cette réforme n'a pas été exigée par les prêteurs."

Hon. W. Fielding, Discours du budget, 4 avril, 1911.

EMPRUNTS FUTURS.

"Je suis d'avis que nous devons limiter nos emprunts aux grandes entreprises comme le Transcontinental National et payer toutes nos autres dépenses avec le revenu."

Hon. W. Fielding, Discours du budget, 4 avril, 1911.

REVENU

En 1896, *dernière année du régime conservateur*, le revenu du pays était de **$36,618,590.**

En 1911, le revenu du Canada (tous comptes rentrés) atteint le chiffre de

$117,780.409.

En quatorze ans le régime libéral a TRIPLE le revenu du pays.

En 1896 avec trente six millions de revenu, les conservateurs ne trouvaient pas moyen de subvenir à la gestion des affaires du pays et devaient contracter un déficit d'UN TIERS DE MILLION.

En 1911, les libéraux ont un revenu de CENT DIX SEPT MILLIONS dépensent pour la gestion des affaires du pays quatre vingt-sept millions, et se trouvent avoir encore UN SURPLUS DE TRENTE MILLIONS.

On peut donc dire que les libéraux ont un peu plus que DOUBLE les dépenses pour TRIPLER les recettes.

Quel est l'homme d'affaires, le manufacturier, le cultivateur qui ne conviendra pas que *c'est une méthode habile de gérer les affaires de l'Etat?*

LES EXCEDENTS DE RECETTES.

L'électeur ne doit pas oublier que le gouvernement libéral a eu le grand honneur de METTRE FIN A L'ERE DES DEFICITS qui marquait l'administration conservatrice.

Dans les 12 dernières années du régime conservateur les dépenses ont dépassé les ressources ordinaires de $4,484,902.

Ce qui donne un DEFICIT MOYEN par année de **$415,508.**

Dans les 14 années du régime libéral allant du 1er juillet 1897 au 31 mars 1911 (l'année 1896 étant régie par les calculs conservateurs), les libéraux ont accumulé des surplus au montant de

$146,660,240,

soit un SURPLUS MOYEN par année de

$10,471,371.

Voici les chiffres d'ailleurs en détail.

REGIME CONSERVATEUR

	Surplus	*Déficit*
1884-85		$2,240,058.90
1885-86		5,834,571.87
1886-87	$ 97,313.00	
1887-88		810,031.26
1888-89	1,865,035.47	
1889-90	3,885,893.94	
1890-91	2,235,742.92	
1891-92	155,977.42	
1892-93	1,354,555.95	
1893-94		1,210,332.45
1894-95		4,153,875.58
1895-96		330,551.31

REGIME LIBERAL

	Surplus	*Déficit*
1896-97		$519,981.44
1897-98	$1,722,712.33	
1898-99	4,837,749.00	
1899-1900	8,054,714.51	
1900-1901	5,648,333.29	
1901-02	7,291,398.08	
1902-03	14,345,166.17	
1903-04	15,056,984.12	
1904-05	7,863,089.81	
1905-06	12,898,719.12	
1906-07	16,427,167.20	
1907-08	19,413,054.22	
1908-09	1,029,171.97	
1909-10	22,091,963.00	
1910-11	**30,000,000.00**	

La diminution de l'excédent de recettes à la modique somme de $1.029,000, en 1908-09 — ce qui eût été un très beau résultat sous le régime de M. Foster — coïncide avec la crise financière que nous avons subie et qui a diminué nos recettes ordinaires de plus de $11,000,000. L'hon. M. Fielding, n'a pas, d'ailleurs, à en avoir honte ; tandis qu'il réussissait, malgré tout, à boucler son budget avec

un million d'économies, tous les autres pays où sévissait la crise ont eu d'énormes déficits. Aux Etats-Unis, ce déficit se chiffrait dans la centaine de millions.

L'EXCEDENT DE 1910-1911, $30,000,000, BAT TOUS LES RECORDS.

L'EMPLOI DES SURPLUS.

Mais, nous dira-t-on, comment se fait-il que le chiffre brut de la dette augmente, puisque le gouvernement a, chaque année, des excédents de recettes sur les dépenses nécessaires de l'administration?

La raison en saute aux yeux. Croit-on que c'est en se croisant les bras que le gouvernement a pu tripler son revenu, tripler le commerce extérieur du Canada, doubler sa production industrielle, se couvrir de réseaux de chemins de fer et de canaux qui lui permettent aujourd'hui de faire face à la concurrence des voies de transport américaines et même de leur enlever de leur propre trafic?

Croit-on que c'est sans rien dépenser que le gouvernement a pu transformer le Canada, en quinze ans, en une nation qui étonne le monde entier par ses développements et ses progrès?

Et, d'un autre côté, il y a dans notre situation financière un élément qui ne paraît pas à la surface et qui n'a pas dans notre bilan sa place légitime, parce qu'il n'est pas encore arrivé à maturité.

Si nous avons augmenté notre dette d'environ $70,000,000 depuis 1897, nous avons, d'un autre côté, construit une grande partie des 1,800 milles du chemin de fer du Transcontinental National, qui sont notre propriété et qui, s'ils ne figurent pas encore à notre actif parce qu'ils ne sont pas encore en état de produire un revenu, n'en constituent pas moins une augmentation matérielle de notre richesse publique.

Qu'on n'oublie pas que le Transcontinental, qui, jusqu'ici, ne figure qu'à notre passif, nous donnera, d'ici à une dizaine d'années, un revenu annuel de cinq à six millions de piastres; que, lorsque ce temps sera arrivé, cette propriété figurera légitimement à notre actif et, dans notre bilan annuel, dans la balance à tirer entre notre actif et notre passif, diminuera notre dette nette de près de moitié!

Nous travaillons en ce moment pour ceux d'entre nous qui vivront dans dix ans — ce n'est pas loin, — et non seulement nous ne sommes pas coupables d'extravagance, mais nous agissons en

bons pères de famille, en hommes prudents et avisés, en plaçant aujourd'hui nos fonds en une entreprise, qui, non seulement augmentera énormément le revenu collectif de l'Etat, mais doublera presque notre domaine exploitable et multipliera à brève échéance la richesse privée de tous les citoyens du Canada.

DEPENSES TRANSPORTEES DU COMPTE CAPITAL AU COMPTE ORDINAIRE.

Le gouvernement libéral a décidé, en considération de son surplus continuel, de payer le plus de dépenses possibles à même le compte des recettes ordinaires.

A l'avenir les articles suivants du budget ne sont plus considérés ocmme des comptes spéciaux, ni portés aû compte du capital et laissés à nos petits neveux pour payer plus tard.

Ces comptes sont payés maintenant.

Ce sont:

Les dépenses de matériel de la milice, armement et équipement.

Les dépenses du service naval du Canada.

Les dépenses d'administration des terres de la couronne.

Le paiement des primes aux différentes industries.

C'est ainsi que le gouvernement fait disparaître petit à petit ce cauchemar du fond du capital.

Le 30 juin 1896, la dette nette du Canada était de $258,497,432.74.

Le 30 mars 1910, la dette nette était de $336,268,546.33.

Par conséquent il a été ajouté dans cette période à la dette, seulement $77,771,114.

Pendant les quatorze ans du régime libéral, nous avons déboursé $247,602,218 pour solder les dépenses au compte du capital, c'est à dire les dépenses pour le développement général du pays.

Autrement dit, nous n'avons emprunté qu'une très faible partie de la somme que ces immenses travaux représentent et notre magnifique revenu a servi à payer au moins 169 MILLIONS DE CES 247 MILLIONS.

C'est-à-dire qu'avec notre revenu non seulement nous avons fait face à toutes les dépenses courantes du pays pendant quatorze ans,—*avec une largesse inconnue jusqu'à présent*—mais nous avons

acquitté SOIXANTE QUINZE POUR CENT de nos dépenses que les conservateurs portaient au compte du capital et des dépenses spéciales, et cela, sans emprunter et sans nous mettre en déficit.

Examinons mantenant ce que les conservateurs ont accompli dans ce sens.

De 1878 à 1896, le pays a été obligé de débourser $167,166,252 pour soutenir des charges de ce genre, les dépenses dont on débite le capital et les dépenses spéciales. Or, pendant ce laps de temps, la dette nette du Canada a augmenté de $118,135,362. Retenez bien ces chiffres : dépenses spéciales et au compte du capital, $167,166,252, augmentation de la lette, $118,000,000. Ainsi, une somme de $49,030,889, voilà tout ce que les conservateurs ont pu tirer du revenu pour éteindre ces dettes ; c'est-à-dire qu'ils n'ont payé que 29 p. 100 des dépenses de cette nature à l'aide du revenu, tandis que nous en avons payé 75 p. 100. Les conservateurs ont dû ajouter les sept dixièmes de ces dépenses à la dette nationale, et nous n'y avons ajouté que le quart.

On pourrait faire une autre comparaison dans le même ordre d'idées. Le Gouvernement est parfois tenu de fournir des fonds pour de grandes entreprises publiques, et ces fonds ne doivent pas figurer au bilan des dépenses ordinaires. Le gouvernement conservateur a dû fournir les fonds nécessaires à la construction du chemin de fer Canadien du *Pacifique* et nous en avons fait autant pour le *Transcontinental et le pont de Québec*. Eliminons dans les deux cas ces grandes entreprises d'une nature exceptionnelle ; retranchons des comptes conservateurs les dépenses causées par la construction du Pacifique-Canadien, et de nos propres comptes, le coût du Transcontinental et du pont de Québec. Quel est le résultat ? Abstraction faite des frais de premier établissement du Pacifique-Canadien, les conservateurs ont tiré du revenu 42 p. 100 des dépenses spéciales et des dépenses inscrites sur le compte du capital, tandis que, si nous défalquons le coût du Transcontinental et du pont de Québec, *nous avons soldé avec le revenu non pas 42 p. 100 mais plus de 95 p. 100 des dépenses de la même catégorie.*

Et c'est M. Foster qui se permet de qualifier l'hon. M. Fielding de petit financier.

La finance de M. Foster on la connait:

"Ouvrez le robinet".

C'est la méthode de son ami le Dr. Nesbitt et de Robert Macaire.

LA DETTE NATIONALE.

Voyons quel est l'état de la dette nationale en 1911.

La somme de $3,900,000 seulement a été ajoutée l'*année dernière* à la dette nette du Canada, et cela, en dépit des 24 MILLIONS PAYES POUR LA CONSTRUCTION DU TRANSCONTINENTAL.

Les conservateurs demandent où passent les SURPLUS?

Le voilà:

Ils passent à construire le Transcontinental qui nous paiera ensuite un revenu de 3 p. 100.

C'est-à-dire que le gouvernement fait comme un bon père de famille.

Avec l'argent qu'il a eu plus, il se bâtit un chemin de fer qu'il LOUERA ENSUITE.

Et pendant ce temps nous avons l'avantage de la construction?

DETTE PAR TETE

La dette nationale ne constitue un fardeau *que dans la proportion du nombre d'épaules appelées à le supporter.*

Si on envisage la situation à ce point de vue le Canada a sûrement raison de se féliciter.

La dette nette au 31 mars 1911 est de $340,168,546.53.

Si nous répartissons cette dette, année par année, sur la population du pays, nous avons une idée exacte de quel poids ce fardeau pèse sur les épaules des contribuables. Voici un état donnant la dette nette, le chiffre de la population et la dette *per capita* du Canada, depuis vingt ans:

DETTE NETTE PAR TETE.

Année.	Population.	Dette nette.	Dette nette par tête.
1891	4,844,366	$237,809,030.51	$49.09
1892	4,889,266	241,131,434.44	49.15
1893	4,935,748	241,681,039.61	48.96
1894	4,983,903	246,183,029.48	49.40
1895	5,003,839	253,074,927.09	50.57
1896	5,086,061	258,497,432.77	50.82
1897	5,141,508	261,538,596.46	50.87
1898	5,199,267	263,956,398.91	50.77
1899	5,259,491	266,273,446.60	50.62
1900	5,322,348	265,493,806.89	49.88
1901	5,413,370	268,480,003.69	49.59
1902	5,537,500	271,829,089.62	49.08
1903	5,712,190	261,606,988.87	45.79
1904	5,890,066	260,867,718.60	44.29
1905	6,091,136	266,224,166.60	43.70
1906	6,323,557	267,042,977.75	42.23
1907	6,655,904	263,671,859.96	39.61
1908	6,863,500	277,960,859.84	40.49
1909	7,145,040	323,930,279.17	45.33
1910	7,489,781	336,268,546.33	44.90
1911	7,785,000	*340,168,546.33	43.69

*Estimatif.

On voit par là que bien qu'un jeune pays comme le Canada soit obligé, de temps à autre, d'augmenter sa dette, cette augmentation, dans notre cas, a été très modérée et plus modérée encore si on la répartit sur le chiffre de la population.

LA DETTE ET LE REVENU

La dette d'une nation, comme celle d'un individu doit se mesurer à sa fortune, à son revenu. Elle peut aussi se mesurer, comme nous venons de le faire, au fardeau qu'elle fait porter à chaque

individu de la nation. Examinons donc notre dette, à un autre point de vue:

Au point de vue de la fortune nationale, calculée d'après son revenu, nous sommes dans une position financière de beaucoup supérieure à celle d'il y a quinze ou vingt ans.

Il y a vingt ans, il aurait fallu prendre tout le revenu du Canada pendant six ans pour éteindre sa dette. Il y a dix ans, il aurait fallu cinq ans de son revenu AUJOURD'HUI, LA DETTE DU CANADA NE REPRESENTE PLUS QUE TROIS ANNEES DE SON REVENU.

Quel est le particulier en train de donner à sa propriété — qu'il a prise à l'état de nature — tout le développement dont elle est susceptible, qui ne se trouverait heureux de n'être en dette que de trois ans de son revenu, lorsqu'il a doublé ce revenu depuis dix ans et qu'il a la perspective de le doubler encore aussi rapidement sinon plus?

REVENU 1910-11	$117,780,409.80
DETTE 1911	$340,168,546.33

TROIS ANNEES DE REVENU PEUVENT PAYER TOUTE LA DETTE DU CANADA.

LE COMMERCE TOTAL DU CANADA

Le gouvernement libéral comme nous l'avons montré a TRIPLE les recettes du Canada.

Et il a obtenu ce résultat *sans créer* de taxes nouvelles et en *adoucissant* les taxes existantes.

Mais pour arriver à ce magnifique résultat, il a, par son activité, son talent, ses efforts extérieurs et intérieurs réussi à TRIPLER le commerce du Canada.

C'est ainsi qu'il a pu tripler le revenu.

En 1896, le commerce du Canada était de 239 millions.

En 1911 le commerce du Canada est de 728 millions.

TROIS FOIS PLUS DE COMMERCE,

TROIS FOIS PLUS DE RECETTES !

Voici l'ensemble de notre commerce, importation et exportations, depuis 1896:

Années	*Valeur*
1896	$239,025,360
1897	257,168,862
1898	304,475,736
1899	321,661,213
1900	381,517,236
1901	386,903,157
1902	423,910,444
1903	467,064,685
1904	472,733,038
1905	470,151,289
1906	550,872,645
1907	465,063,204
1908	650,793,131
1909	571,268,767
1910	693,211,221
1911	728,413,195

Cette dernière somme nous est donnée par le discours par le discours du budget de l'hon. M. Fielding; la statistique officielle n'en a pas encore été publiée. vu qu'elle se rapporte à l'exercice terminé le 31 mars dernier, et ces chiffres sont en conséquence sujets à révision.

Notre commerce avec l'Angleterre, grâce à la préférence tarifaire, a progressé dans les proportions suivantes:

Années	*Valeur*
1896-97	$106,039,690
1900-01	140,842,858
1905-06	157,457,571
1910-11	246,573,720

LE COMMERCE EXTERIEUR

Etudions un peu ce que le gouvernement libéral fait pour accroître le commerce extérieur du Canada et pourquoi ce commerce augmente.

Le gouvernement libéral a largement subventionné les lignes de navigation avec les différents pays et voici par exemple un tableau

qui ne comprend pas les subventions aux lignes desservant la Grande Bretagne.

Le gouvernement libéral paie ANNUELLEMENT les subventions suivantes:

France, sur le pied de $100,000 annuellement pour 18 voyages, $133,333.33 au plus	$100,000.00
Nouvelle-Zélande	50,000.00
Australie	180,509.00
Mexique (T. H. Worsnop)	50,000.00
Mexique (Elder, Dempster et Cie)	125,000.00
Chine et Japon	48,666.66
Afrique-sud	146,000.00
Antilles et Amérique du Sud	79,500.00
Cuba	25,000.00
Jamaïque	13,800.00
Terre-Neuve (Reid, Newfoundland Co.)	18,000.00
Terre-Neuve (Pickford et Black)	4,000.00
Victoria (San-Francisco)	3,000.00

COMMISSAIRES DU COMMERCE ET AGENTS COMMERCIAUX.

Le gouvernement libéral entretient des commissaires du commerce dans les pays suivants: République Argentine, Australie, Antilles Britanniques, Chine, Cuba, France, Allemagne, Hollande, Japon, Mexique, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande et Sud-Africain; puis, il y a des agents commerciaux canadiens dans ces pays-ci: Jamaïque, la Trinité, iles Bahamas, la Colombie et la Norvège.

Voilà la saine façon de disposer des fonds du pays.

LE PROGRES DU COMMERCE.

Ce n'est pas sans raison que les conservateurs sont tenus d'admettre l'admirable prospérité dont jouit le Canada et le stupéfiant accroissement de notre commerce. Ils sont bien forcés de se rendre à l'évidence.

Mais ils prétendent accaparer une partie du crédit qui revient aux libéraux dans ce magnifique résultat, en additionnant les *maigres*

chiffres qui se rapportent à leur période administrative et les *plantureux* résultats obtenus par la SAGE POLITIQUE LIBERALE.

C'est l'histoire bien connue de l'hon. Ch. Langelier et de son frère Sir François Langelier; celui-ci avait été élu dans Québec-centre par 190 voix de majorité tandis que l'hon. Chs. Langelier n'avait eu dans le comté de Montmorency que 1 voix de majorité.

Lorsqu'on demandait à Charles Langelier comment avait été l'élection, il répondait invariablement, avec sa ronde bonhomie: "Oh, très bien; mon frère et moi, nous avons été élus *par 191 voix de majorité.*"

Les conservateurs veulent de même accaparer le crédit qui nous est dû.

Il faut donc rétablir la part de cette augmentation et attribuer à chaque parti le mérite qui lui revient:

Nous basons nos calculs sur 1910, pour les faire concorder avec les calculs conservateurs du discours prononcé par M. R. L. Borden le 9 février dernier et éviter les controverses.

Le *régime conservateur* comprend la période 1868-1896.

Le *régime libéral* comprend la période 1896-1910.

COMMERCE TOTAL

1868	$116,000,000
1896	239,000,000
Augmentation en 28 ans	$123,000,000
1896	$239,000,000
1910	649,000,000
Augmentation en 14 ans	$410,000,000
En résumé:	
Augmentation conservatrice en 28 ans, de 1868 à 1896	$123,000,000
Augmentation libérale en 14 ans, de 1896 à 1910	$410,000,000
Surplus en faveur du régime libéral en 14 ans	$287,000,000

C'est-à-dire que notre commerce a augmenté à peu près SEPT fois plus vite sous l'ADMINISTRATION LIBERALE que sous l'administration conservatrice.

Si nous avions eu un règne de 28 ans, comme nos prédécesseurs, nous accuserions une augmentation dans notre commerce total de tout près d'UN BILLION, et même plus, vu que nous augmentons considérablement chaque année.

Décomposons ces résultats en exportations importations.

EXPORTATIONS

1868	$ 49,000,000
1896	121,000,000
Augmentation en 28 ans	$ 72,000,000
1896	$121,000,000
1910	279,000,000
Augmentation en 14 ans	$158,000,000

Comparons:

CONSERVATEURS:

Augmentation en 28 ans, de 1868 à 1896 . . . $ 72,000,000

LIBERAUX:

Augmentation en 14 ans, de 1896 à 1910 . . 158,000,000

Surplus en faveur de l'administration libérale en 14 ans . . . . $ 86,000,000

Si les libéraux avaient eu un règne de 28 ans, l'augmentation sous le régime libéral aurait été de $316,000,000.

IMPORTATIONS

1868	$ 67,000,000
1896	118,000,000
Augmentation en 28 ans	$ 51,000,000
1896	$118,000,000
1910	370,000,000
Augmentation en 14 ans	$252,000,000

Comparons :

CONSERVATEURS :

Augmentation en 28 ans, de 1868 à 1896 . . . $ 51,000,000

LIBERAUX :

Augmentation en 14 ans, de 1896 à 1910 . . . 252,000,000

Surplus en faveur de l'administration libérale en 14 ans $201,000,000

Pour un règne de 28 ans, les libéraux auraient une augmentation de $504,000,000.

MONTREAL

SOUS LES CONSERVATEURS ET SOUS LES LIBERAUX

Montréal peut être considéré comme le baromètre de la province de Québec.

Les conservateurs prétendent que la prospérité de Montréal date de leur temps.

Or les faits les contredisent.

Prenons encore les chiffres de M. Borden.

POPULATION DE MONTREAL

En 1868	100,000	habitants
En 1896	249,000	"

CONSERVATEURS:

Augmentation en 28 ans	149,000	"

En 1896	249,000	habitants
En 1910	550,000	"

LIBERAUX:

Augmentation en 14 ans	301,000	"

VALEUR DE LA PROPRIETE A MONTREAL

En 1868	$ 85,423,314
En 1896	170,731,733

CONSERVATEURS:

Augmentation en 28 ans	85,20[illegible],419

En 1896	$170,731,733
En 1910	426,550,000

LIBERAUX:

Augmentation en 14 ans	$255,818.267

Comparons:

Régime conservateur, augmentation en 28 ans	$ 85,308,419
Régime libéral, augmentation en 14 ans	$255,818,267
Surplus en faveur du régime libéral en 14 ans	$170,509,848

DONC, M. BORDEN TROMPE LE PEUPLE EN FAISANT REMONTER LA PROSPERITE DU PAYS A 40 ANS.

LES DROITS DE DOUANE.

Les conservateurs ne peuvent nier l'*accroissement du commerce.*

Ils ne peuvent pas nier non plus l'*accroissement du revenu.*

Mais, disent-ils:

Si les libéraux avaient TENU PAROLE ET REDUIT LES DROITS DE DOUANE, cet accroissement de revenu n'eût pas existé:

Nous ferons d'abord remarquer que si les libéraux eussent tenté de réduire les droits de douane et d'un trait de plume avaient baissé les tarifs et écorné irrévérencieusement l'Arche Sainte de la Protection, il y en aurait eu un beau tapage.

Il y a plus.

Le gouvernement libéral a effectivement réduit les taxes de douane autant que cela lui était possible *sans porter atteinte aux industries établies.*

Et c'est la promesse, la SEULE que les libéraux avaient faite.

Ils s'étaient engagés à ne rien faire qui pût troubler la vie industrielle du Canada.

ET ILS ONT TENU PAROLE.

LA REDUCTION

Les libéraux en arrivant au pouvoir ont promis de réduire les droits de douanes dans l'intérêt des consommateurs.

Ils avaient pour opérer cette réduction le choix entre plusieurs façons:

D'abord:

Par une *révision du tarif* qui a substantiellement abaissé le taux des droits.

Par la *préférence britannique* qui a abaissé de 33 1-3 pour cent les droits sur les articles d'origine britannique.

Par des *traités de commerce* avec les nations qui font le plus fort commerce avec le Canada: France, Belgique, Allemagne, Hollande, Italie et par le traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Par la *transformation des droits spécifiques en droits ad valorem.* L'explication de ce changement est bien simple.

Les droits spécifiques imposés par les conservateurs frappaient d'un droit identique les objets importés qu'ils coûtassent cher ou bon marché; le pauvre payait aussi cher pour un modeste article que le riche pour un somptueux achat.

Les droits ad-valorem se paient suivant la valeur de l'objet. Les riches qui achètent des articles coûteux paient plus cher que le pauvre qui se contente d'un achat plus modeste.

Les droits spécifiques font l'affaire des richards: les droits ad-valorem tiennent compte des moyens dont le peuple dispose.

Grâce à ces changements

La moyenne des droits de douane qui était en 1896, dernière année des conservateurs . . . . 18.28 p.c.

Est maintenant, sous les libéraux, seulement . . 15.66 p.c.

C'est-à-dire que l'on peut aujourd'hui en payant $15.66 de droits acheter pour cent dollars des mêmes marchandises qui en 1896, *sous les conservateurs auraient nécessité le paiement de* $18.28 *de droits.*

Sur $100 des mêmes marchandises le consommateur gagne sous REGIME LIBERAL une différence de $2.58.

LE MONTANT DES TAXES.

Les conservateurs cherchent à dénaturer cet avantage en faisant des calculs captieux.

C'est ainsi que l'hon. M. Foster (en 1909) faisait un autre calcul.

Il prenait la somme totale payée aux douanes par les importateurs, le nombre des habitants du Canada, établissant une moyenne et disait:

"Voyez, vous percevez $11 de droits de douane par ttêe, tandis qu'en 1896, nous ne percevions que $5.50 par tête.

Eh bien cela ne prouve pas que les droits de douane soient augmentés, puisqu'au contraire ils sont diminués!

Mais cela démontre que le peuple est *plus prospère et dépense davantage.*

Les droits de douane ne sont pas une *taxe*: chacun peut à son gré acheter ou ne pas acheter des articles soumis à des droits de douane, des articles importés.

Si le Canadien en achète, c'est qu'il a le moyen de le faire.

S'il en achète *deux fois plus que du temps des conservateurs*, c'est qu'il a deux fois plus d'argent pour en acheter que du temps des conservateurs, deux fois plus le moyen de satisfaire ses goûts et même ses caprices.

Et aussitôt que le gouvernement désire, comme le traité de réciprocité de *rayer d'un coup de plume quatre à cinq millions de dollars* de droits que les Canadiens paient aux Etats-Unis par année, soit presque $1 par tête, ce même M. Foster *crie comme un perdu que les Etats-Unis vont nous manger.*

Il faudrait pourtant s'entendre.

LA QUOTITE DES DROITS DE DOUANES.

L'hon. M. Foster a vite reconnu que ce premier argument était faux et tombait à faux.

Il en a inventé un autre, qu'il croit très malin.

Il l'appelle *la quotité des droits de douane.*

Dans son discours du budget 4 avril 1911, il publie ce qu'il appelle "un simple calcul de la quotité des droits payés en 1896 et en 1911 sur les importations".

Il cite donc ce tableau et ajoute mais sans explication:

"Cela comprend toute la liste des articles importés dans notre pays qui sont soumis à des droits *ad valorem*, et une comparaison de cette liste montre qu'à très peu d'exceptions près, le droit réel perçu sur les articles importés en 1896 était plus bas que le droit perçu sur les articles importés en 1910. Cela est vrai pour les neuf dixièmes de tous les articles. Quant à l'autre dixième ou à peu près, il y a soit égalité ou le tarif de 1896 est un peu plus élevé. Je crois que c'est un argument convaincant qui ressort du rapport préparé par le Gouvernement lui-même sur un ordre de la Chambre et qui met un terme, quant à ces articles, à la discussion sur le taux moyen de l'impôt douanier. Il est surabondamment prouvé que le cabinet, bien qu'il se vante d'avoir abaissé les droits, les a au contraire relevés."

M. Foster a pris six pages des "Débats" pour faire cette démonstration, perdu plusieurs heures de la Chambre et dépensé une fougue inutile.

Le fait est qu'il avait oublié d'allumer sa lanterne!

L'hon. M. Fielding qui l'écoutait religieusement s'est bien aperçu de l'aspect exotique de l'argument et quelques jours plus tard il faisait à l'hon. M. Foster cette simple remarque:

Je dois dire que j'ai été des plus surpris des conclusions que mon honorable ami a tirées de ces tableaux, et je ne pouvais pas lui répliquer dans le moment. Mais j'ai examiné depuis le rapport, je l'ai fait aussi examiner par d'autres, et je puis dire, si je suis bien informé, que mon honorable ami a fait une erreur qui est simple, quoique bien extraordinaire. Il a pris les chiffres de 1893 et les a placés sous l'en-tête de 1910, de sorte que dans chaque cas où il prétendait avoir trouvé une augmentation en 1910, c'était le contraire. Au lieu d'une augmentation ces chiffres montrent réellement une diminution. Je voulais seulement appeler l'attention de mon honorable ami sur ce fait, et je suis certain que s'il découvre son erreur il l'admettra lui-même.

Effectivement le lendemain l'hon. M. Foster admettait modestement qu'il avait embrouillé ses papiers.

Croira qui voudra cette excuse de la part d'un financier aussi roué que M. Foster, il n'en reste pas moins vrai, que, de par ses chiffres, il est admis que SUR LES NEUF DIXIEMES DES ARTICLES IMPORTES, LES DROITS REELS PERCUS EN 1910 SONT INFERIEURS A CE QU'ILS ETAIENT EN 1896.

Comme il le dit lui-même:

"Voilà qui met un terme à la discussion du taux moyen de l'impôt doaunier"

Et

"IL EST SURABONDAMMENT PROUVE QUE LE CABINET QUI SE VANTE D'AVOIR ABAISSE LES DROITS LES A BIEN REELLEMENT ABAISSES."

LE TRANSCONTINENTAL ET LE BUDGET
NOTRE SITUATION FINANCIERE QUAND L'ENTREPRISE SERA TERMINEE.

Maintenant que le Transcontinental avance, qu'on peut se rendre un compte exact de l'effet que sa construction peut avoir sur

nos finances, sortir des SUPPOSITIONS pour entrer dans les REALITES; abandonner les ESTIMATIONS pour prendre les BORDEREAUX MEMES de dépense, voir comment le ministre des finances *s'y prend pour financer l'entreprise,* on se trouve à même de dire quelle sera notre situation financière, une fois l'entreprise terminée.

LES CONDITIONS

Le gouvernement canadien construit, de ses propres fonds, comme tout le monde le sait, la section Est du Grand-Tronc-Pacifique, que l'on désigne généralement sous le nom de "Transcontinental National" et qui relie Moncton, N.B., à Winnipeg.

Et lorsque la voie sera terminée, munie de ses stations, pourvue de son matériel roulant, cette section sera exploitée par le Grand Tronc Pacifique, en vertu des contrats passés en 1903-1904, le gouvernement, qui en conserve la propriété, recevant comme loyer *un intérêt de 3 p.c. sur le coût total de l'entreprise, y compris l'intérêt pendant le cours de la construction.*

Ce loyer, toutefois, ne sera exigible que sept ans après la prise de possession par le G. T. P.; car pendant les sept première années, il est à prévoir que l'exploitation ne donnera pas de bénéfice à la compagnie locataire.

Comme on le voit, *tout ce que coûtera réellement cette section au Canada, c'est l'intérêt du coût pendant les sept première années de l'exploitation.* C'est là tout ce que le Canada aura à dépenser sans pouvoir en demander le remboursement à personne.

Pour tout le reste, pour les fonds que nous fournissons à même nos excédents de recettes et que nous nous procurons par voie d'emprunts, c'est en réalité un placement que nous faisons à 3 p.c. d'intérêt.

En attendant, toutefois, ce placement *figure dans la comptabilité de l'Etat comme passif* et c'est à ces déboursés qu'il faut attribuer, en partie, *l'augmentation de la dette nette du pays.*

LA SITUATION A L'ACHEVEMENT.

Du jour où le chemin de fer sera exploité par le G. T. P. et que nous en retirerons le loyer, il conviendra d'en porter la valeur à notre actif, *ce qui dimiuera notre dette d'autant.*

Ainsi, nous avons aujourd'hui une dette nette de $340,000,000. Supposons, au pis aller, qu'il nous faille encore emprunter $40,000,000 pour parachever le Transcontinental, l'équiper et l'outiller, cela porterait notre dette à $380,000,000. Et en portant à $180,000,000 la valeur (prix coûtant) de la ligne, il *nous resterait une dette nette de tout juste* $200,000,000.

Or, pour trouver une époque où la dette nette du Canada ne dépassait pas $200,000,000, *il nous faudrait remonter à vingt-six ans en arrière, à* 1885.

Que ceux qui ont la mémoire de ce qu'était le pays, il y a vingt-six ans, lors des troubles du Nord-Ouest, fassent la comparaison avec ce qu'il est aujourd'hui et l'on verra l'énorme progrès accompli, que la sage administration du gouvernement Laurier *aura pu réaliser* SANS ENDETTER LE PAYS!

LES PREVISIONS.

Mais encore, nous mettons ici les CHOSES AU PIRE.

Nous avons supposé, CE QUE NOUS NE CROYONS PAS, que le gouvernement aura à emprunter $40,000,000 de plus pour construire le Transcontinental.

Mais il est à peu près certain que nos emprunts resteront bien en dessous de cette somme.

En effet, en employant à la construction de cette ligne une partie de nos excédents de recettes, comme nous le faisons depuis quelque temps, nous obvions pour autant à la nécessité d'emprunter.

Ainsi, en 1900-1910, nous avons payé avec notre revenu ordinaire le tiers du coût de la construction du Transcontinental. En 1910-11, nous en avons payé les cinq-sixièmes ou 83 1-3 pour cent. Voici quelques chiffres qui feront mieux saisir cette économie:

COUT DE LA CONSTRUCTION DU TRANSCONTINENTAL

1909-1910		$19,968,000
1910-1911		24,000,000
Total		$43,968,000
Payé avec le revenu ordinaire:		
1909-1910	$ 7,600,000	
1910-1911	20,100,000	
		$27,700,000
Emprunté, en augmentation de la dette		$16,268,000

Ainsi, en deux ans, nous avons pu, grâce à nos excédents de revenu, économiser $27,700,000 sur ce que nous aurions été forcés d'emprunter; et réduire nos emprunts à $16,268,000 au lieu de $43,968,000.

En maintenant à la tête des finances du pays un financier aussi avisé que l'hon. M. Fielding, nous avons toute raison de croire que nous pourrons terminer cette entreprise sans être obligés d'emprunter même cette comparativement modeste somme de $40,000,000. De sorte que, suivant toute probabilité, notre situation financière, en 1922, lorsque le Grand Tronc Pacifique commencera à nous payer l'intérêt sur l'argent dépensé pour la construction, sera encore meilleure que celle que nous venons de calculer, et notre dette nette étant redevenue ce qu'elle était en 1885, avec une population DOUBLE de ce qu'elle était alors, nous devrons MOITIE MOINS que nous ne devions aux plus beaux jours du conservatisme.

TABLE DES MATIERES